



Compte-Rendu du Conseil Municipal Séance du 8 JUILLET 2014 à 20h30

Présidence de Monsieur Cyril PELLEVAL, Maire.

Madame Christine ROSSAT a été nommée secrétaire de séance.

Présents : CIABATTINI Alain, BORNAND Gérald, CHABOD Frédéric, COURIOL Patricia, GOBET Marie-Claire, GROS Laurent, LABARTHE Jean, NOURRISSAT Johane, PELLEVAL Cyril, RENOULET Elodie, ROSSAT Christine, THABUIS Bruno, VIAL Jean-Claude.

Absent excusé : MAYORAZ Régine (pouvoir Alain CIABATTINI), DONCHE Marielle (pouvoir Frédéric CHABOD)

Date de convocation du Conseil Municipal : 02.07.2014.

Nombre de conseillers : 15 **Quorum** : 8 **Présents** : 13.

Après approbation du compte-rendu de la séance précédente, le conseil municipal passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

2014-07-01 Attribution des subventions 2014 aux associations

Les membres du conseil municipal ont délibéré pour attribuer à chaque association et organisme mentionnés dans le tableau suivant, une subvention de fonctionnement pour l'année 2014 qui ne sera versée qu'après communication d'un état de leur comptabilité et le compte-rendu de leur dernière assemblée générale.

Le conseil municipal, a accordé les subventions suivantes pour l'année 2014 :

	SUBVENTIONS déjà VERSEES EN 2014 (en euros)	SUBVENTIONS A VERSEES EN 2014 (en euros)
ARTHAZ SPORT	750	0
ARTHAZ TENNIS CLUB	400	0
ECOLE PRIMAIRE LA CHAMARETTE	450	0
FAMILLES RURALES	3000	749,44 (3749.44-3000)
FAMILLES RURALES cantine	12000	0
MFR CRUSEILLES	50	0
MFR CLOS DES BAZ	50	0
MFR BONNE	50	0
MFR LE BELVEDERE	50	0
NOUS AUSSI	150	0
GROUPEMENT ANTI GRELE	700	0
ASSOC COMMUNALE DE CHASSE		200
LES RODEURS MITEUX		200
AMICALE DES PECHEURS		200
ASSOCIATION DES MAIRES DU VAR	300	0
Sou des Ecoles		1500
Total	17 950	2 849.44

2014-07-02 Garantie Prêt PLUS TRAVAUX destiné à financer l'acquisition, en VEFA, de 13 logements PLUS au sein de la résidence « ARTHALYS » à Arthaz-Pont-Notre-Dame

Le Conseil Municipal a délibéré afin de garantir le prêt souscrit par l'OPH de la Haute Savoie auprès de la caisse des dépôts et des consignations.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2252-1 et L2252-2 ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Vu la demande formulée par la Direction Financière de l'OPH le 27 mai 2014 ;

La garantie est accordée à hauteur de 100% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 708 685 euros souscrit par l'OPH de la Haute-Savoie auprès de la Caisse des dépôts et consignations.
Ce Prêt PLUS TRAVAUX est destiné à financer l'acquisition, en VEFA, de 13 logements PLUS au sein de la résidence « ARTHALYS » à Arthaz-Pont-Notre-Dame.

2014-07-03 Garantie Prêt PLUS FONCIER destiné à financer l'acquisition, en VEFA, de 13 logements PLUS au sein de la résidence « ARTHALYS » à Arthaz-Pont-Notre-Dame

Le Conseil Municipal a délibéré afin de garantir le prêt souscrit par l'OPH de la Haute Savoie auprès de la caisse des dépôts et des consignations.

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2252-1 et L2252-2 ;
- Vu** l'article 2298 du Code civil ;
- Vu** la demande formulée par la Direction Financière de l'OPH le 27 mai 2014 ;

La garantie est accordée à hauteur de 100% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 516 218 euros souscrit par l'OPH de la Haute-Savoie auprès de la Caisse des dépôts et consignations.
Ce Prêt PLUS TRAVAUX est destiné à financer l'acquisition, en VEFA, de 13 logements PLUS au sein de la résidence « ARTHALYS » à Arthaz-Pont-Notre-Dame.

2014-07-04 Garantie Prêt PLAI TRAVAUX destiné à financer l'acquisition, en VEFA, de 5 logements PLAI au sein de la résidence « ARTHALYS » à Arthaz-Pont-Notre-Dame

Le Conseil Municipal a délibéré afin de garantir le prêt souscrit par l'OPH de la Haute Savoie auprès de la caisse des dépôts et des consignations.

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2252-1 et L2252-2 ;
- Vu** l'article 2298 du Code civil ;
- Vu** la demande formulée par la Direction Financière de l'OPH le 27 mai 2014 ;

La garantie est accordée à hauteur de 100% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 182 919 euros souscrit par l'OPH de la Haute-Savoie auprès de la Caisse des dépôts et consignations.
Ce Prêt PLUS TRAVAUX est destiné à financer l'acquisition, en VEFA, de 5 logements PLAI au sein de la résidence « ARTHALYS » à Arthaz-Pont-Notre-Dame.

2014-07-05 Garantie Prêt PLAI FONCIER destiné à financer l'acquisition, en VEFA, de 5 logements PLAI au sein de la résidence « ARTHALYS » à Arthaz-Pont-Notre-Dame

Le Conseil Municipal a délibéré afin de garantir le prêt souscrit par l'OPH de la Haute Savoie auprès de la caisse des dépôts et des consignations.

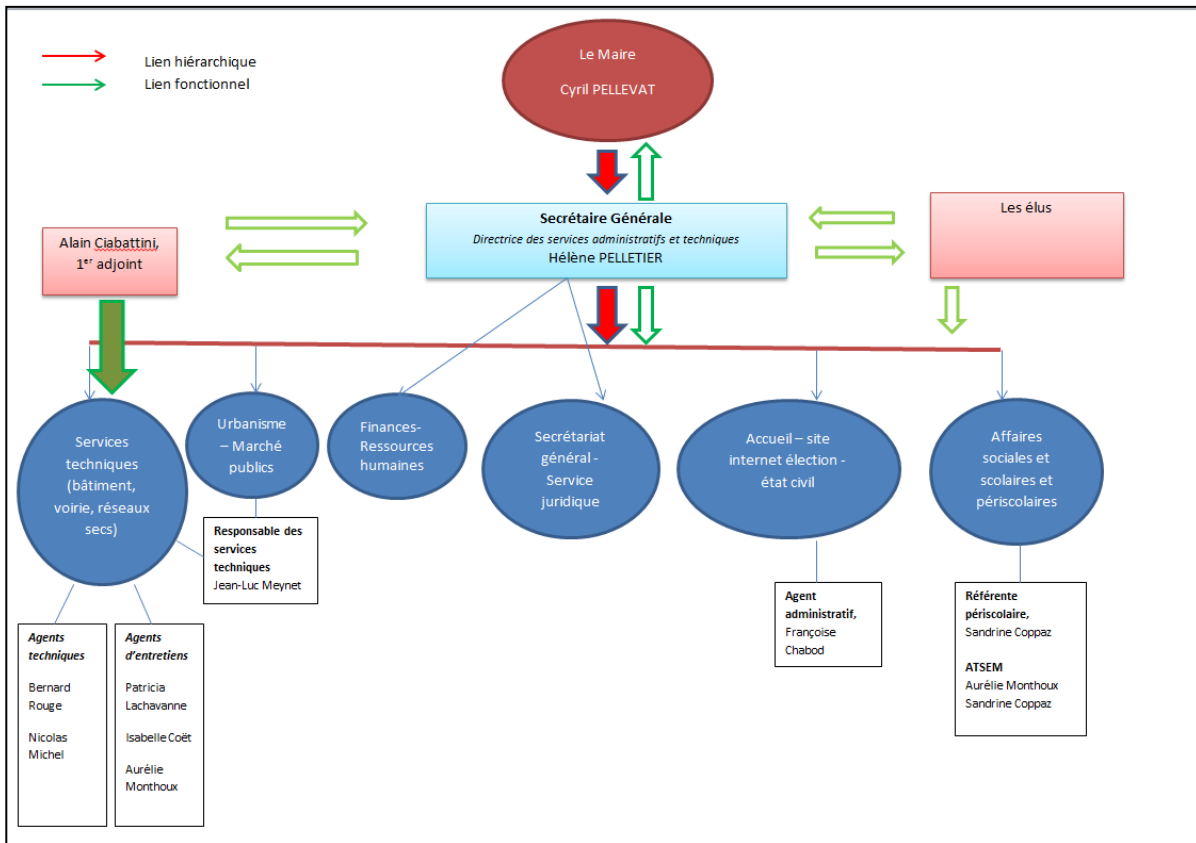
- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2252-1 et L2252-2 ;
- Vu** l'article 2298 du Code civil ;
- Vu** la demande formulée par la Direction Financière de l'OPH le 27 mai 2014 ;

La garantie est accordée à hauteur de 100% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 129 155 euros souscrit par l'OPH de la Haute-Savoie auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Ce Prêt PLUS TRAVAUX est destiné à financer l'acquisition, en VEFA, de 5 logements PLUS au sein de la résidence « ARTHALYS » à Arthaz-Pont-Notre-Dame.

1- 2014-07-06 Personnel communal : adoption de l'organigramme des services

Le Conseil Municipal a voté un nouvel organigramme des services de la commune qui a été élaboré suite au remplacement de la Secrétaire Générale.



Point sur les projets en cours

- **Avancement du projet de réhabilitation du bâtiment Jules Ferry** : Monsieur Alain CIABATTINI informe que le Désamiantage du bâtiment est en cours. Les travaux ont débuté le 24 juin et se termineront fin juillet. A la rentrée un appel d'offre sera lancé pour la réalisation des travaux.
- **Avancement des travaux du stade municipal** : Monsieur CIABATTINI informe que les cages de but seront posés le 11 juillet, et le tapis synthétique le 15 juillet. Les employés communaux poseront ensuite la clôture.
- **Avancement des travaux sur « La Chapelle »** : Monsieur GROS et Monsieur CIABATTINI informent que les travaux d'eau et d'assainissement sont terminés. Le goudronnage est en cours. La fin des travaux est prévue pour la semaine du 15 juillet.

Rapport des commissions

- **Commission scolaire** : Madame Johane NOURRISSAT informe les élus qu'une réunion aura lieu prochainement avec Alain CIABATTINI, 1^{er} adjoint afin de déterminer un budget pour les TAP à la rentrée scolaire prochaine.
- **Commission communication** : Madame Johane NOURRISSAT informe les élus que le dernier bulletin municipal sera imprimé cette semaine, le prochain est prévu pour octobre, novembre 2014.
- **Commission urbanisme** : Monsieur Laurent GROS fait un point sur les certificats d'urbanisme, déclarations de travaux et permis de construire en cours.
- **Commission PLU** : Monsieur Laurent GROS rappelle la convocation de la commission le 17 juillet 2014 à 17h30.

Informations diverses :

- Suite aux impayés du locataire gérant de l'Auberge à Arthaz, et compte tenu de l'état des locaux, les élus demandent au Maire de ne pas renouveler le bail au mois de janvier prochain.
- Le recensement de la population aura lieu en 2015.
- Demande du Président du syndicat mixte du Salève de venir présenter les actions du SMS lors d'une réunion du Conseil Municipal.
- Le Maire invite les conseillers à une réunion de travail sur le PLU, le 22 juillet 2014 à 19h00.